

# Les Infos de *P*ereg



*Bulletin municipal*  
*Décembre 2025*



[www.saint-perreux.fr](http://www.saint-perreux.fr)



Mairie - 1 rue de la Mairie - 56350 St Perreux  
Tél : 02 99 71 19 81 - [mairie-st-perreux@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-perreux@wanadoo.fr)  
Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30/12h - 15h/17h30  
Mercredi : 8h30/12h Samedi : fermée

# Informations municipales

## Edito

Chères Pérusiennes, chers Pérusiens,

### La fibre, un levier pour l'avenir de notre commune

Le déploiement de la fibre optique dans notre commune est une réalité : c'est une véritable révolution pour notre territoire.

Dans un monde où la connectivité est devenue indispensable pour travailler, apprendre, se soigner et communiquer, nous pouvons sur notre territoire rural accéder à l'ensemble de ces possibles.

La fibre, c'est l'égalité des chances, c'est la promesse d'un territoire attractif et dynamique.

Elle permet maintenant à nos entreprises de rester compétitives, à nos jeunes d'accéder à la formation à distance, et à chacun de profiter des services numériques qui facilitent la vie quotidienne.

C'est aussi une opportunité pour attirer de nouveaux habitants (télétravail) et dynamiser notre économie locale.

Je sais que ce chantier a suscité des interrogations : délais, travaux, raccordements... Soyez assurés que la municipalité a été pleinement mobilisée.

Et en tant que vice-président au numérique de Redon Agglomération, j'ai été au cœur du dispositif, et j'ai travaillé en étroite collaboration avec Mégalis et les collectivités pour que chaque foyer soit connecté dans les meilleurs délais.

La fibre n'est pas un luxe, c'est une nécessité.

Ensemble, faisons de cette réalité un succès pour notre commune et pour l'avenir de nos enfants.

Vive Saint-Perreux !

Lionel JOUNEAU

Maire de Saint-Perreux

## Rendez-vous associatifs

- 14 mars : Soirée rougail-saucisse - FC St-Perreux
- 01 mai : Marsouin' Cup - FC St-Perreux
- 02 mai : Fest-Noz - ASL
- 30 mai : Trail des garciaux - ASNP
- 13 juin : Repas des anguilles et Feu de la St-Jean - APEL et OGEC école St-Joseph
- 26 juin : Fête des parents - APEA école Victor Hugo
- 04 octobre : Vide-Greniers - APEA école Victor Hugo
- 21 novembre : Repas couscous-choucroute - FC St-Perreux
- 13 décembre : Arbre de Noël - Ecole St-Joseph

### Temps forts municipaux :

- ✘ 19 décembre : Rendez-vous de Noël
- ✘ 25 janvier : Vœux du Maire
- ✘ 4 et 5 décembre : Téléthon

### Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Perreux

**Directeur de Publication :** Lionel Jouneau, Maire

**Comité de rédaction :** Joëlle Guimard, Patrice Kervadec, Anne-Sophie Régent, Emilie Jouvance, Richard Guillevic

**Photos :** Commission Communication et archives de la commune, associations

**Mise en page :** Commission Communication

**Impression :** Photext-Vannes

**Date de publication :** Décembre 2025

La distribution du bulletin est assurée par l'équipe municipale

Vous souhaitez faire paraître une information : merci de communiquer vos articles, informations, photos via le mail : [info.assos.stperreux@gmail.com](mailto:info.assos.stperreux@gmail.com)

Retrouvez l'ensemble  
des événements,  
actualités, photos,  
agenda sur

[www.saint-perreux.fr](http://www.saint-perreux.fr)

# VIE COMMUNALE

## Permanences du maire et des adjoints

Jour	Horaires		Délégation
Samedi	9h00 – 12h00	Lionel JOUINEAU - Maire	
Vendredi	17h00 – 18h00	Marie-Thérèse THÉOU - 1 <sup>ère</sup> Adjointe	FINANCES - RESTAURANT SCOLAIRE GARDERIE - VIE ECONOMIQUE - APPEL D'OFFRES - FUSION DES COMMUNES
Vendredi	17h00 – 18h00	Patrice KERVADEC - 2 <sup>ème</sup> Adjoint	VIE ASSOCIATIVE - ACTION SOCIALE - NATURE ET ENVIRONNEMENT - ILLUMINATIONS - EMBELLISSEMENT - ESPACES VERTS
Vendredi	Sur rendez-vous	Joëlle GUIMARD - 3 <sup>ème</sup> Adjointe	COMMUNICATION - MEDIATHEQUE - FORMATION DES ÉLUS - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
	Sur rendez-vous	Patrick LEMESLE - 4 <sup>ème</sup> Adjoint	BATIMENTS - MATERIELS - ECLAIRAGE PUBLIC
	Sur rendez-vous	Anne-Sophie RÉGENT - Conseillère Déléguée	ENFANCE JEUNESSE - CSI-LA FEDE
	Sur rendez-vous	Gérard MONTOIR - Conseiller Délégué	PLU URBANISME - VOIRIE ASSAINISSEMENT INONDATIONS

## Etat Civil

### Naissances :



23 juin : Axel HERVY  
27 juin : Paul FAVREAU  
30 juin : Manoah DJEKIN PAVLOVIC  
24 juillet : Charlie CHEVAL

### Mariages :



25 octobre 2025 : Chloé JOSSO et Simon DUGAS

### Décès :



27 septembre 2025 : François MEHAT  
30 septembre 2025 : Joseph JOUAN  
19 octobre 2025 : Jean-Jacques PICARD  
10 novembre 2025 : Yann BRIEND

## Urbanisme

<b>Déclaration préalable :</b>  11 demandes	<b>Permis de construire :</b>  5 permis
---	---

## Informations pratiques

**Médiathèque :** Ouvertures le mardi de 16h15 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h

**Ecole publique Victor Hugo :** 06 68 87 37 03

**Ecole privée Saint-Joseph :** 02 99 72 16 50

**Paroisse :** 02 99 91 24 10

**RPE Redon Agglomération (Relais Petite Enfance) :** 02 99 70 49 22

**PMI (Protection Maternelle et Infantile) :** 02 99 71 91 15

**CAF :** 0810 25 56 10

**France Travail :** 39 49

**Mission locale :** 02 99 72 19 50

**ALLO SERVICE PUBLIC Droits et démarches administratives :** 39 39

# ANIMATIONS COMMUNALES

## Octobre rose

Nouvelle édition d'Octobre rose en pays de Redon le dimanche 19 octobre. Les Pérusiennes, fidèles, ont une fois de plus montré leur motivation au départ de la course ou de la marche afin de partager ce moment de solidarité.



## Mobilité partagée : Un service de navette pour la teillouse

Cette année la mobilité teillouse initiée par la municipalité a quelque peu été modifiée avec une amplitude plus grande.

Redon Agglomération avec son service RED a assuré les trajets du samedi jusqu'à 1h30 du matin.

Le dimanche, c'est une équipe de 12 chauffeurs bénévoles avec deux véhicules 9 places qui ont assuré le transport. Ainsi de nombreuses personnes ont pu être véhiculées jusque la foire, à l'aller comme au retour.

Merci aux bénévoles.



## Visite de l'Assemblée Nationale

Le vendredi 31 octobre dernier, une délégation de notre commune s'est rendue à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Cette sortie a rassemblé les jeunes des 3 derniers CME (*ceux du premier CME ayant déjà fait cette visite*) et du CMJ actuel, les élus, les anciens combattants d'Afrique du Nord, ainsi que des bénévoles engagés dans les commissions communales.

Accueillis par notre député Paul MOLAC, les participants ont parcouru les salles prestigieuses du Palais Bourbon : la bibliothèque, la salle des Pas-Perdus, la salle des 4 colonnes, la salle des fêtes... et bien sûr l'hémicycle où ils ont pu assister à des débats en cours sur le budget.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et instructive !

La municipalité remercie chaleureusement le député Paul MOLAC et son assistant Victor GALLOU pour leur accueil et les échanges.



## Repas des aînés

Dimanche 9 novembre la commission action sociale a invité les Pérusiens de 70 ans et plus au traditionnel repas annuel. 152 convives se sont réunis pour savourer un succulent repas préparé par le traiteur le Bistrot Gourmand de Fégréac et servi par les élus, les membres de la commission action sociale et 5 jeunes du tout nouveau CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Le repas était animé par Wenceslas HERVIEUX. Des danses et chansons se sont succédées tout l'après-midi. La doyenne de la commune, Madame Adèle NOURY, 94 ans, résidente à l'EPHAD d'Allaire n'était pas présente. Monsieur Maurice CHEVAL, 93 ans, et Madame Hélène BAHON, 92 ans, étaient donc les doyens de l'assemblée et se sont vu offrir un joli bouquet de fleurs. Les personnes de plus de 75 ans absentes au repas ne seront pas oubliées puisque les membres de la commission leur rendront visite avec un panier garni avant les fêtes de fin d'année. Ils se déplaceront également dans les EPHAD.



## Commémoration du 11 novembre 1918

Mr Le Maire, Lionel JOUANEU, à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, a fait lecture du message de la ministre des armées et des anciens combattants, Mme Catherine VAUTRIN, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants, Mme Alice RUFO. Il a été procédé ensuite au dépôt de la gerbe devant le monument aux morts. Après avoir observé une minute solennelle de silence, les jeunes du CMJ ont lu *un extrait du poème « L'inoubliable » d'Henry-Jacques*.

La cérémonie a été clôturée par l'Hymne européen, Ode à la joie, joué au saxophone par Robert LECHAT, conseiller municipal. L'assemblée a été conviée par le Maire à partager le verre de l'amitié à la mairie.



## Après-midi cinéma

Jeudi 26 novembre les membres de la commission action sociale ont proposé aux retraités de la commune de se rendre au Ciné Manivel pour apprécier le film "les rêveurs".

Une cinquantaine de personnes, accompagnées également de Mr le maire, ont donc passé un bel après-midi qui s'est terminé au complexe de l'Oust autour d'un bon café.

Un moment très agréable d'autant plus que la météo, très maussade ce jour, permettait de passer la journée au chaud entre amis.

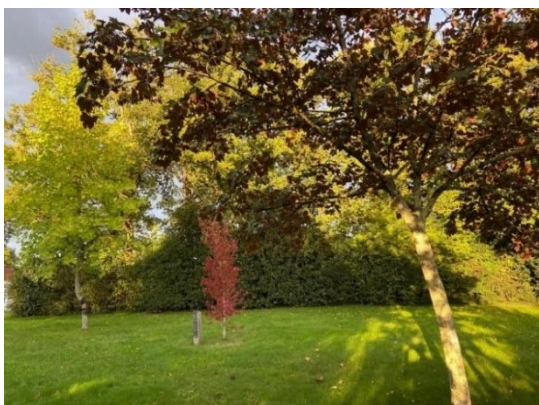


## Recyclage des sapins

Les festivités de Noël terminées, le sapin perdant ses aiguilles, les cadeaux autour ayant disparu, il sera temps de se séparer du conifère qui encombre le salon.

La municipalité de Saint-Perreux propose aux Pérusiens de déposer leur sapin de Noël du **2 au 26 Janvier 2026** près du conteneur à verres sur le parking du complexe de l'Oust.

Ils seront ultérieurement broyés et utilisés pour le paillage des massifs.



## Arbre des naissances

La municipalité convie les familles ayant eu un heureux événement en 2025 à planter un arbre en l'honneur des nouveau-nés, le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026.

Les familles concernées sont invitées à se faire connaître à la mairie.

# PERISCOLAIRE

## Restaurant Scolaire

Depuis la rentrée de septembre, en moyenne 85 enfants déjeunent régulièrement au restaurant scolaire.

Pour cette deuxième année la commune a renouvelé le contrat avec CONVIVIO ISSAT de Redon.

Isabelle MOYON assure la réception de ces repas tous les matins.

A la dernière commission d'avril, il avait été décidé de faire appel à des bénévoles.

Quatre personnes ont répondu et depuis le 1<sup>er</sup> octobre elles participent au service du midi pour venir en aide aux enfants de 3 à 5 ans, accompagnées de Mélanie PARIS, l'ATSEM.

Elles se prénomment Marie-Ange, Dominique, Marie-Pierre et Marie.



Vers 13h l'animateur, Killian COQUARD, rejoint le restaurant et propose après le repas des jeux avant la reprise des cours à 13h30.

Il avait été également convenu de réadapter les tables et chaises pour les petits ; conçues plus hautes et absorbant les bruits des couverts.

Les petits ne peuvent plus se déplacer comme bon leur semble. Et le bruit des couverts sur la table est atténué.



Le règlement et les menus sont à consulter sur le site internet de la commune, [saint-perreux.fr](http://saint-perreux.fr), ou sur l'application Intramuros.

# Ecole St-Joseph



Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 : jour de la rentrée ... 66 élèves ont retrouvé le chemin de l'école.

Pour cette année scolaire 2025/2026, les élèves sont répartis sur 3 classes :

- 2 TPS / 6 PS / 11 MS encadrés par Odile RENAULT avec l'aide de Charlène BOMPOIL.

- 8 GS / 9 CP / 7 CE1 encadrés par Marine RIO avec l'aide de Alizée DEFOSSEZ.

- 4 CE2 / 10 CM1 / 9 CM2 encadrés par Mikaëla RIVIERE.



Le vendredi 12 septembre, les élèves ont assisté à la célébration de rentrée.

Durant ce temps de prière, le Père Jean a béni leurs cartables pour cette nouvelle année scolaire qui débute.

Le vendredi 3 octobre, les CM ont participé à la course "les Mini-Marronnaises" à Redon.

Une vingtaine d'écoles participait, il y avait également beaucoup de spectateurs.

L'ambiance était au rendez-vous et tout le monde est content d'avoir participé et d'avoir bien couru !



Le 17 octobre, les élèves ont pu vivre un temps fort sur le thème d'Halloween.

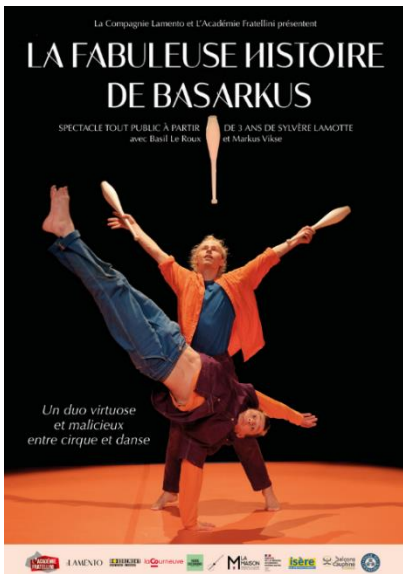
Chaque groupe a pu faire quatre activités :

bricolage avec Odile et Alizée, jeux de construction avec Marine, jeux de société avec Mikaëla et jeux collectifs avec Charlène.

Pour finir la journée, nous avons pu partager un goûter tous ensemble.



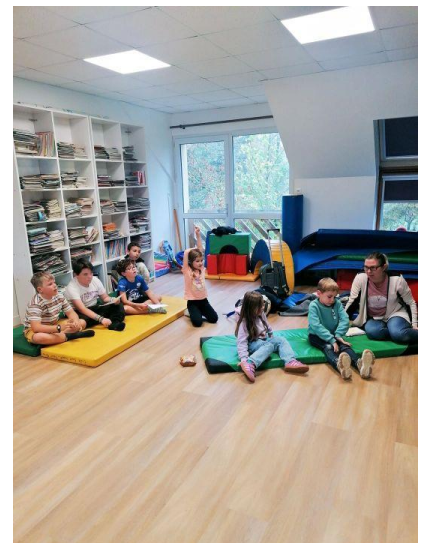
Le jeudi 6 novembre, les CM se sont rendus au salon de l'innovation à Bains-sur-Oust. Ils ont pu visiter différents stands d'innovation technologique puis les élèves répartis en groupe, ont pu tester 3 ateliers : mécano, géologie, réalité virtuelle.



Le vendredi 7 novembre, les élèves de maternelles se sont rendus au théâtre de Redon pour voir le spectacle « la fabuleuse histoire de Basarkus ».

Basarkus n'est pas un être comme les autres ! Créature à deux têtes et de multiples jambes, il a aussi plein de bras. C'est une histoire de cirque et d'amitié avec 2 artistes qui dansent et qui jonglent.

Ce même jour, les délégués de chaque classe (de la MS au CM2) se sont réunis avec l'équipe enseignante autour d'un pique-nique afin de partager des idées, des propositions de projets.



Les enfants assistent à une séance de musique (de la GS au CM2) une fois toutes les 2 semaines, en présence de Marie MANSION du Conservatoire de musique.

Les enfants présenteront leur spectacle de Noël le dimanche 14 décembre 2025 à la salle du Complexe de l'Oust. Ce spectacle sera précédé d'un repas organisé par les associations de parents d'élèves.





# Ecole Victor Hugo

Pour cette année scolaire 2025/2026, l'école accueille 31 enfants de la TPS au CM2 répartis en 2 classes.

Céline GABRIELI enseigne en classe de maternelles-CP et Mélanie PARIS, Atsem, intervient auprès des élèves de maternelles.

Kim PAIN, nouvelle directrice depuis septembre 2025, enseigne en CE1-CE2-CM1-CM2 avec Yannick LE BERT qui assure les journées de décharge de direction une fois par mois.

Louann DEBRAY intervient en service civique.

Voici un récapitulatif des nombreuses activités effectuées à l'école Victor Hugo depuis la rentrée de septembre.

Projet danses et chants bretons : Stéphanie GILLÉ, dumiste, intervient une semaine sur deux auprès des élèves du CP au CM2 et travaille avec eux autour des instruments, danses et chants traditionnels bretons.



La classe de maternelles-CP travaille sur le thème des oiseaux cette année et en a récemment accueilli un dans la classe !



Ramassage des pommes 🍏 🍏

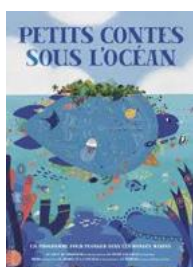
Les règles de la cour : les élèves de CE-CM ont réfléchi aux règles de la cour et à une façon de les rendre lisibles et compréhensibles pour les plus jeunes. Ils ont réalisé des photos puis sont allés discuter des règles avec leurs camarades de la classe de maternelles-CP. Les règles sont désormais affichées dans la cour afin de pouvoir s'y référer en cas de besoin.



Goûter d'Halloween : la classe de maternelles-CP a invité la classe de CE-CM à venir partager un goûter puis à danser sur des chansons effrayantes, le tout déguisé !



Le jeudi 27 novembre toute l'école s'est rendue au *Ciné Manivel* de Redon pour une projection adaptée à chaque cycle. Les cycles 1 ont vu « *Petits contes sous l'océan* », les cycles 2 « *Dounia et le Grand pays blanc* » et les cycles 3 « *Hola Frida* ».



Nous avons la chance d'accueillir Louann qui assure un service civique jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elle propose aux enfants des clubs, pendant la récréation : danse, origami, lecture, jeux de société, dessin, etc. C'est elle qui initie les ateliers mais les élèves font également des propositions.



**Ecole publique Victor Hugo**  
 7 rue de la Chesnaie – 56350 SAINT PERREUX – 06 68 87 37 03  
[ec.0560264h@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560264h@ac-rennes.fr)  
 Contact Mme Kim PAIN, directrice

# MEDIATHEQUE

## Horaires et jours d'ouverture :

Mardi de 16h15 à 18h  
Mercredi de 10h à 12h  
Samedi de 10h à 12h

**Tarifs :** 14 euros à partir de 18 ans

Gratuit pour les enfants, établissements scolaires, étudiants, assistantes maternelles, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima-sociaux, un an lors de la 1<sup>ère</sup> inscription.

**1<sup>ère</sup> année gratuite pour toute inscription adulte dans le réseau des médiathèques.**



Depuis le dernier bulletin municipal de juillet, la médiathèque de Saint-Perreux a organisé de nombreuses animations !

Tout l'été, vous avez pu apprécier l'exposition de photographies « Portraits de Pérusien(ne)s » du Club-photo de Saint-Perreux, qui a fait la part belle à nos anciens. Ce fut un partenariat réussi pour la médiathèque, les photographes amateurs de l'association et Gaël LE BOUX, photographe-portraitiste bien connu sur notre territoire.

Septembre : clap de fin pour le « Prix des jeunes lecteurs de bande-dessinée ». Grâce à l'investissement des bénévoles de la médiathèque, les enfants âgés de 8 à 12 ans ont pu recevoir une présentation personnalisée des ouvrages en lice, au sein même de leur classe. Le vote était couronné, cette année, par le tirage au sort, parmi les votants pérusiens, d'un heureux élu, gagnant un chèque-cadeau à valoir sur le fonds bande-dessinée de la librairie Libellune. A l'échelle du réseau des médiathèques, c'est « Le Navire Ecarlate » qui a remporté les suffrages cette année, scénarisé par Claire GRIMOND et mis en couleurs par Léo VERRIER.



En octobre, place à la peinture ! L'artiste Nina SORET, installée à La Gacilly, a investi cet automne le hall de la mairie.

Peut-être avez-vous pu découvrir son talent à travers ses nombreuses toiles chatoyantes ? Nina, peintre depuis sa plus tendre enfance, puise son inspiration dans la lumière des paysages bretons, mais également auprès des plus grands maîtres, notamment Pablo PICASSO, qu'elle a côtoyé toute son enfance, dans sa famille d'origine espagnole. Nina adore transmettre sa passion. Ainsi, outre son exposition, mise en valeur par un vernissage très apprécié le samedi 11 octobre dernier, Nina a proposé au public de la médiathèque deux ateliers de découverte de la peinture à l'huile, l'un à destination des enfants pendant les vacances de la Toussaint, l'autre à destination des adultes, début novembre. Tous se sont régalés en testant pinceaux, peintures et techniques, fournis par l'artiste.

Les deux œuvres collectives réalisées au cours de ces ateliers ont été offertes à la médiathèque : un grand merci Nina !





Novembre a laissé libre cours au festival « Les Minuscules », dédié aux tout-petits. Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir la compagnie d'iCidence, installée à Langon, pour un spectacle nommé « Élémentaire ». A partir de matériaux de récupération, d'objets détournés, du corps et de la voix, le duo de musiciens nous a proposé de vivre un voyage musical poétique et coloré, au sein de ces structures instrumentales étonnantes. Morceaux de bois, carreaux de carrelage ou de saladiers : les bébés accompagnés de leur famille se sont laissés embarquer par ces sons étonnants, mais ont aussi prêté la main en fin de séance pour tester les objets musicaux ainsi créés !

Une belle et originale traversée au pays des rythmes !



Novembre était également le mois de la remise du « Prix des lecteurs ». Huit romans récents ont été sélectionnés par des bibliothécaires du réseau des médiathèques de Redon Agglomération et ont été lus par les lecteurs du territoire de mars à novembre. A Saint-Perreux, les lecteurs ont plébiscité « Le dernier thé de maître Sohô » de Cyril GELY et à l'échelle du réseau, c'est « La Petite Bonne » de Bérénice PICHAT qui a remporté les suffrages.

La remise des prix a eu lieu au 7, Conservatoire le samedi 22 novembre, durant un spectacle spécialement créé pour l'occasion.



En décembre, l'équipe des bénévoles a tenu un stand à la traditionnelle braderie organisée dans le cadre du Téléthon. Les ouvrages mis en vente proviennent du désherbage, une opération nécessaire en bibliothèque afin d'éliminer les ouvrages trop anciens, abimés ou dont les informations sont devenues obsolètes. Cette réserve d'ouvrages est couplée à des dons de particuliers, afin de leur donner une seconde vie, dans le cadre de cette vente annuelle. Les fonds récoltés sont directement reversés au Téléthon. L'opération est différente en octobre : les bénévoles tiennent également un stand lors du vide-greniers annuel mais, cette fois, les bénéfices sont reversés à la médiathèque pour l'achat de nouveaux ouvrages. N'hésitez pas à venir jeter un œil à l'occasion de nos prochaines ventes !

Merci à vous de soutenir ces deux opérations solidaires et environnementales. Enfin, pour rappel, vous trouverez deux cabanes à livres pour vos ouvrages à partager : l'une devant la mairie, l'autre sur l'aire de jeux enfants du Complexe de l'Oust. Les collections présentes ne demandent qu'à tourner !

Sans bénévoles, pas de médiathèque à Saint-Perreux, alors un grand merci à celles qui œuvrent ou ont œuvré, parfois de nombreuses années, au sein de l'équipe et un grand message de bienvenue aux nouvelles recrues 2025 !

La médiathèque sera fermée au public pendant les vacances de Noël, réouverture le mardi 6 janvier 2026 à 16h15.

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année 2025 et vous suggère un cadeau à déposer au pied du sapin : un abonnement à la médiathèque de Saint-Perreux !

**Contact et renseignements :**  
**Pauline - 02 99 71 74 44 ou [bibliostperreux@wanadoo.fr](mailto:bibliostperreux@wanadoo.fr)**  
**Vous pouvez suivre l'actualité de la médiathèque**  
**sur le site de la commune [saint-perreux.fr](http://saint-perreux.fr), sur Facebook « Médiathèque Saint Perreux »**

# ENFANCE – JEUNESSE

## Accueil de loisirs

Sur l'année 2025, l'ALSH a été ouvert 49 jours !

L'équipe d'animateurs composée de Killian COQUARD, Mélanie PARIS, Amaury COURTEL, Camille COUSIN et Leila HALL LE DUFF ont proposé des temps forts sur chaque période scolaire (Grands jeux, sorties dans des grands parcs, journées à thèmes... !)

Ouverture de l'ALSH 2026 :

Vacances d'hiver : du 16/02 au 27/02

Vacances de printemps : du 13/04 au 24/04

Vacances d'été : du 06/07 au 31/07

Vacances d'automne : du 19/10 au 31/10

\*Fermé sur la période des vacances de Noël 2025 et 2026.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact par mail : [enfanceetjeunesse@wanadoo.fr](mailto:enfanceetjeunesse@wanadoo.fr)

## Espace Jeunes

L'**Espace Jeunes**, situé dans la salle « **LE BOCAL** » près du stade de foot et des terrains de boules, accueille les jeunes à partir de 10 ans. Le Bocal est ouvert tous les **mercredis** de **14h à 18h** et pendant les **vacances scolaires**.

(Prochainement ouverture sur des vendredis soir !)

Les jeunes peuvent passer au Bocal 5 minutes ou rester tout l'après-midi pour discuter, jouer, créer des projets...

L'Espace Jeunes sera ouvert pendant les vacances de Noël les **22-23-24** et **26/12** !

## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après la réception des candidatures voici l'équipe du CMJ :

Maïan BALEINE, Paul FRADIN, Auguste RIAUX, Louis COQUERANT, Naomi DREAN, Louis JARNIER, Jean GUERRO

Les projets / actions émergents 2025-2026 :

- Concours de selfie d'halloween 2025
- Service au repas des aînés
- Organisation d'une olympiade (6-12 ans) au profit du Téléthon
- Les rendez-vous d'hiver de la commune



La boîte aux lettres du Père Noël est prête à recevoir les courriers. Elle est située devant la mairie.

Petits et grands peuvent venir y déposer leur liste de cadeaux jusqu'au 19 décembre 2025.

Ne tardez pas pour être sûrs de découvrir vos cadeaux attendus, au pied du sapin !

Les programmes d'animations (ALSH et Espace Jeunes) sont à retrouver sur le site de la commune

Contact et renseignements : Killian COQUARD - 06 77 25 67 43 ou [enfanceetjeunesse@wanadoo.fr](mailto:enfanceetjeunesse@wanadoo.fr)

# CADRE DE VIE

## Collectif citoyen

**Ombrière photovoltaïque au niveau du boulodrome de St Perreux** : avancement du projet

Le collectif de St Perreux, au sein de SolArz, la société créée en janvier 2025, met tout en œuvre pour que ce projet aboutisse et que l'ombrière photovoltaïque sorte de terre.

Pour rappel, cette installation, d'une superficie de 1500 m<sup>2</sup>, pourrait fournir une bonne partie de la consommation électrique d'une centaine de foyers, dans un rayon de 10 km (hors Redon), avec un tarif autour de 13,5 à 15 centimes d'euro par kilowattheure (taxe de transport comprise). Ce tarif est inférieur à la majorité des contrats actuels. D'autre part, les prix de l'électricité chez les fournisseurs classiques vont inévitablement augmenter (estimations : +19% l'année prochaine et +5% les années suivantes) alors que SolArz ne table que sur une augmentation liée à l'inflation, pour tenir compte des augmentations des coûts d'entretien de l'installation.



Vue de l'ombrière depuis la rue du stade

Pour la concrétisation de ce projet, nous allons solliciter un prêt bancaire avec un apport d'environ 100 000€ (un quart du coût total du projet). Nous avons aussi besoin d'une centaine de consommateurs pour cette boucle d'Auto Consommation Collective (ACC). A ce jour (mi-novembre), nous approchons des 50 consommateurs et environ 50000€ ont été collectés pour l'investissement.

Vous avez encore la possibilité de devenir consommateur : pour cela l'investissement demandé est de 50€ (valeur d'une action) afin que ce soit accessible à tout le monde.

Afin que la levée de fonds atteigne 100 000€, nous comptons aussi sur vous pour investir dans SolArz : l'investissement se traduit sous forme d'actions ; les dividendes attendus seront comparables à ce que le livret A peut rapporter. Actuellement, la moyenne des investissements est d'environ 1000€/personne.

Les valeurs portées par SolArz :

- action locale (l'énergie est produite et consommée au plus près de l'ombrière)
- action pédagogique (une partie des dividendes sera allouée à des actions de sensibilisation à la transition énergétique, au financement d'outils pour aider à la flexibilité des usages, à l'accompagnement vers la sobriété énergétique)
- action citoyenne :

- 1 personne = 1 voix, quel que soit le montant investi

- au sein de SolArz, la parole citoyenne sera toujours majoritaire (répartition des différents collèges : 70% pour les citoyens, 20% pour les entreprises, 10% pour les collectivités)



Collectif de St Perreux

Investir aujourd'hui dans ce projet, c'est avoir une action concrète positive pour la dynamique de la commune. A noter qu'une personne peut investir à partir de 3 actions depuis n'importe où en France ou dans le monde. N'hésitez pas à relayer l'information aux membres de vos réseaux, familles, amis.

Enfin, outre la possibilité de jouer à la pétanque à l'abri toute l'année, cet espace couvert pourra abriter d'autres activités culturelles, scolaires ou encore de bouche...

Ci-contre un QR-Code pour accéder à l'interview de SolArz et d'Etoile Solaire (un partenaire) sur Plum'Fm le 22 octobre 2025.



Les dossiers de souscription (investisseur et/ou consommateur) sont téléchargeables sur le site internet <https://solarz-energie.fr> ou disponibles sur demande par mail à l'adresse [energie.stperreux@lilo.org](mailto:energie.stperreux@lilo.org).

Le collectif citoyen de Saint-Perreux

## Elections municipales 2026

Les élections municipales sont fixées au **dimanche 15 mars 2026** pour le premier tour et au **dimanche 22 mars 2026** pour le second tour.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs inscrits sur la liste électorale.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n 2016-1048 du 1er août 2016).

Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

**L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.**

### Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

L'inscription est automatique pour les personnes :

- qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans)
- qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité)
- dont l'inscription est ordonnée par un juge

Pour les autres, l'inscription se fait auprès de la mairie. Il est également possible de s'inscrire en envoyant une demande par courrier postal, ou en ligne via *Service-Public.fr*, le site officiel de l'administration française.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de :

- compléter le formulaire cerfa 12669\*02, téléchargeable en ligne ou disponible en mairie
- fournir une pièce d'identité permettant de justifier sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport)
- présenter un justificatif de domicile



**Pour voter**, il est donc obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où on se présente et de **justifier son identité**.

La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier son identité au moment du vote sont : *la carte nationale d'identité, le passeport, la carte vitale avec photographie, la carte du combattant avec photographie, la carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, le permis de conduire sécurisé conforme au format « union européenne », le permis de chasser avec photographie, ...*

## LA PROCURATION :

### Faire une procuration :

Si vous ne pouvez pas voter en personne, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix inscrit en France. La démarche est gratuite.

**En France**, la demande se fait :

- En ligne sur le site officiel [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) puis validation en gendarmerie, commissariat ou tribunal.
- Ou directement auprès de ces mêmes autorités, avec une pièce d'identité.



**À l'étranger**, le Français résidant ou en déplacement peuvent établir une procuration dans une **ambassade** ou un **consulat de France**.

La procuration peut être faite à tout moment, mais il est conseillé de s'y prendre **le plus tôt possible** pour garantir sa prise en compte.

### La procuration simplifiée grâce à France Identité

À l'approche des municipales des 15 et 22 mars 2026, établir une procuration n'a jamais été aussi simple. Le ministère de l'Intérieur vient de généraliser la procuration 100 % dématérialisée pour tous les scrutins grâce à l'application France Identité.

Pour profiter de cette démarche entièrement en ligne, il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire et d'une identité numérique certifiée. Cette certification s'obtient en quelques étapes :

- télécharger l'application France Identité sur son smartphone ;
- lancer une demande de certification dans l'application ;
- confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC ;
- se rendre en mairie ou à l'ambassade si vous êtes à l'étranger, avec son smartphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

Une fois son identité confirmée, il est possible d'établir ou de résilier sa procuration de vote directement sur [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr), sans passage en commissariat ou gendarmerie.



Les usagers détenteurs d'une ancienne carte d'identité pas encore arrivée à échéance peuvent dès maintenant demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour utiliser France Identité. Il faut pour cela réaliser une pré-demande sur le site [passeport.ants.gouv.fr](https://passeport.ants.gouv.fr) et pouvoir restituer son ancienne carte d'identité au moment de récupérer la nouvelle.

Cette modernisation, déjà éprouvée avec succès lors des élections européennes et législatives de 2024, facilite largement l'accès au vote. Alors ne tardez pas : certifiez votre identité numérique France Identité et préparez votre procuration dès maintenant.

## Troubles de voisinage

**Nuisances sonores** Dans le Morbihan, l'arrêté préfectoral de 2014 réglemente les bruits de voisinage.

Il précise notamment selon la section 7, article 21:

Sur les propriétés privées, en ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage, des horaires sont à respecter :

-Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

-Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



## Nuisances olfactives

Vous êtes incommodé par des odeurs (on parle de nuisance olfactive) au sein de votre immeuble ou à proximité de votre maison ? Ce désagrément peut être sanctionné dès lors qu'il constitue un trouble anormal se manifestant de jour ou de nuit. Nous vous indiquons quelles sont les démarches à accomplir pour faire cesser cette nuisance.

Les nuisances olfactives peuvent être considérées comme un trouble anormal de voisinage si elles sont provoquées par un particulier (barbecue, ordures, déjections des animaux...). Elles peuvent aussi être d'origine professionnelle et provenir, par exemple, d'un restaurant, d'une usine, d'un terrain agricole (fumier, ...).

On parle de *trouble anormal de voisinage* lorsque la nuisance dépasse les inconvénients normaux du voisinage.

### Que peut-on faire ?

Si les nuisances persistent, vous devez entamer une tentative de conciliation à l'amiable avec votre voisin en faisant appel à un conciliateur de justice. Cette démarche est gratuite.

Si malgré vos différentes démarches les nuisances persistent, vous pouvez faire un recours auprès du tribunal.

En parallèle, vous pouvez faire appel à un commissaire de justice (anciennement huissier de justice et commissaire-priseur judiciaire) pour qu'il vienne constater le trouble. Cette démarche est payante.

## Tri des emballages : Les bons gestes à adopter

Sur le territoire de REDON Agglomération, l'ensemble des emballages ménagers, sans exception, sont à déposer dans le bac jaune (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartonnettes). Une seule question à se poser lorsque l'on a un déchet entre les mains. **Est-ce bien un emballage ménager ? Si c'est le cas, déposez-le, bien vidé (sans être lavé), dans le bac de tri à couvercle jaune.** Pour rappel, les pots de yaourts, barquettes alimentaires, sachets de surgelés, blister de médicaments, boîte d'œufs, papier aluminium, sac plastique... et même les capsules de café en aluminium sont bien à mettre dans le bac jaune.

Pour ce faire, les emballages **ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres ou enfermés dans un sac**. Ils doivent être mis en vrac. Ils risqueraient d'être orientés vers la mauvaise filière de valorisation ou d'être refusés.

**REMARQUE** : Le bac jaune concerne uniquement le tri des emballages. Les objets en plastique, selon leurs natures, sont à jeter dans les Ordures Ménagères (bac gris) (stylos, brosses à dents...) ou en déchèterie (pots de fleurs, tuyaux...).

Pour rappel, les papiers, cartons et enveloppes ne doivent pas être mis dans le bac jaune. Ils se recyclent et sont à mettre dans les points d'apport volontaires « papier » répartis sur les communes.

Le verre est à mettre dans les points d'apports volontaires « Verre » (uniquement le verre alimentaire (bouteilles, pots de yaourt en verre, bocaux ...).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh) (rubrique « Tri et collecte »). Vous pouvez aussi nous contacter par mail à [contact@redon-agglomeration.bzh](mailto:contact@redon-agglomeration.bzh) ou par téléphone au 02 99 70 34 34 (service Environnement).

# EMBALLAGES

EN VRAC



EMBALLAGES PLASTIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES  
ET CARTONNETTES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



### LES INTERDITS

- Cartons d'emballage hors alimentaire (carton brun - Taille > 30 x 30 cm) => à déposer en déchèterie

- Objets en plastiques liés au jardinage/bricolage hors emballages (pots de fleurs, arrosoirs, tuyaux, pulvérisateurs) => à déposer en déchèterie

- Objets en plastiques de la maison hors emballages (brosse à dents, stylos, pelles et balayettes) => à déposer dans le bac des ordures ménagères

- Textiles sanitaires (essuie-touts, mouchoirs, couches, protections hygiéniques) => à déposer dans le bac des ordures ménagères

Un doute, une question sur le tri ?  
02 99 70 34 34 - [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh)

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !  
Pensez au réemploi

CITEO  
Dennans ensemble une  
nouvelle vie à nos produits

REDON  
Agglomération  
100 Bretagne Sud

## Les dépôts sauvages : 16 AGENTS FORMÉS POUR RENFORCER LES CONTRÔLES

Afin de lutter plus efficacement contre les dépôts illégaux de déchets, REDON Agglomération et ses 31 communes ont mis en place un plan de lutte contre les déchets abandonnés. Avec le soutien de l'éco organisme CITEO, de nombreuses actions sont engagées depuis un an afin de réduire les abandons de déchets.



Dans ce cadre, les communes de REDON Agglomération et Questembert Communauté ont décidé d'unir leurs efforts pour faire habiliter leurs agents au contrôle et à la verbalisation de ces infractions.

### Une formation commune pour répondre aux besoins du territoire

Redon Agglomération a consulté, de manière informelle, l'ensemble des communes de son territoire afin d'identifier leurs besoins en matière d'assermentation des agents communaux.

Face aux enjeux croissants liés aux dépôts sauvages et à la volonté des maires de disposer d'outils de sanction adaptés, plusieurs communes ont exprimé leur souhait de faire habiliter leurs agents.

Pour atteindre le nombre minimal d'agents requis, les communes de Redon Agglomération et de Questembert Communauté ont choisi de se regrouper. Les intercommunalités bénéficient ainsi d'une "**Formation préalable à l'habilitation dépôts illégaux de déchets**", dispensée par le CNFPT.

Au total, 16 agents des deux territoires participent à cette formation.

À savoir que les agents de REDON Agglomération ne sont pas concernés par cette assermentation, la collectivité ne disposant pas du pouvoir de police spéciale en matière de dépôts sauvages. REDON Agglomération joue uniquement un rôle de relais entre le CNFPT et les communes engagées dans la démarche.

### Un enjeu majeur : exercer le pouvoir de police spéciale

La lutte contre les dépôts sauvages nécessite que chaque commune définisse clairement son cadre d'intervention, et notamment le type de sanction qu'elle choisira d'appliquer, à savoir une **sanction administrative** ou une **sanction judiciaire**.

Ces choix structurants doivent être arrêtés avant la mise en œuvre opérationnelle du dispositif pour garantir son efficacité.

### Informers, responsabiliser et prévenir

Au-delà de l'action répressive, les élus souhaitent **informer les habitants** et **sensibiliser à l'impact réel des dépôts sauvages**.

Les dépôts illégaux représentent en effet **un coût important chaque année** pour la collectivité et donc pour les contribuables.

Beaucoup d'usagers ignorent encore les conséquences visibles, financières et environnementales de ces pratiques.

### i HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

<b>ALLAIRE</b> PA Sainte-Anne	<b>AVESSAC</b> PA du Clos	<b>GUÉMENÉ-PENFAO</b> PA du Pays de Guéméné rue des Boisseliers
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi et samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h30</li><li>Mercredi, jeudi et vendredi 9h00-12h00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mercredi et vendredi 14h00-17h30</li><li>Samedi 9h00-12h00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 9h00-12h00</li><li>Mercredi, jeudi et vendredi 14h00-17h30</li><li>Samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h30</li></ul>
<b>PLESSÉ</b> Lieu-dit Les Batailles	<b>RENAC</b> Route de la Chapelle	<b>SAINTE-MARIE</b> PA du Guénet
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 14h00-17h30</li><li>Mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-12h00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Judi et vendredi 9h00-12h00</li><li>Samedi 14h00-17h30</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi, jeudi et vendredi 14h00-17h30</li><li>Mercredi et samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h30</li></ul>
<b>SAINT-NICOLAS-DE-REDON</b> PA des Bauches	<b>SAINT-VINCENT-SUR-OUST</b> La Vacherie	<ul style="list-style-type: none"><li>Volume autorisé : 4m<sup>3</sup> / jour</li><li>Déchets dangereux : 7 produits max/ jour</li><li>Dépôt des végétaux au sol sur Allaire, Guéméné-Penfao et Sainte-Marie.</li><li>Déchets dangereux et électriques refusés sur Renac et Auessac</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h00-12h00</li><li>Samedi 14h00-17h30</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h00-17h30</li><li>Samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h30</li></ul>	

**LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE MARDI ET JOURS FÉRIÉS.**

Direction de l'Environnement :  
dechets@redon-agglomeration.bzh  
02 99 70 34 34



## Rappel, à Saint-Perreux

Collecte des ordures ménagères (poubelle grise) le mardi semaine paire.

Collecte des emballages (poubelle jaune) le mardi semaine impaire.

A noter que lorsque le jour du ramassage est férié, il sera effectif le lendemain.

**NOUVEAU**

# SERVICE DE BROYAGE à domicile

Service proposé par REDON Agglomération, en partenariat avec Talent'ea.

**Le service est facturé 35 € par heure d'intervention après déduction d'impôt.**

**AVANTAGES DU BROYAGE**

- VALORISER LES DÉCHETS VERTS
- LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN DÉCHÈTERIE

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, CONTACTER TALENT'EA**

**02 99 71 90 93 - contact@talentea.fr**



## UN SERVICE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE AVEC REDON AGGLOMÉRATION !

A partir du 15 septembre 2025, un nouveau service sera disponible pour tous les habitants du territoire de REDON Agglomération : Le service de broyage des végétaux à domicile.

Aujourd'hui, l'ensemble des usagers de REDON Agglomération parcourt environ **640 000 kilomètres chaque année pour déposer leurs végétaux à la déchèterie**. C'est l'équivalent de 16 fois le tour de la terre. Composés à 70% de branchages et de tailles, le transport, le traitement et le compostage des végétaux apportés en déchèterie sont eux aussi d'importants générateurs de gaz à effet de serre.

En plus du **coût environnemental**, le coût financier pour la collectivité est lui aussi très important avec 400 000 euros qui y sont affectés annuellement. Afin de réduire ces lourds impacts, **parce que nos végétaux ne sont pas des déchets**, REDON Agglomération s'est engagé dans un partenariat avec des structures de l'économie sociale et solidaire du territoire pour lancer un service de broyage à domicile que chacun pourra solliciter.

L'entreprise Talent'EA, basée à Saint-Jacut-les-Pins, se tient à votre disposition.  
Contact : 02 99 71 90 93 - contact@talentea.fr

Quelque soit le lieu d'habitation, les équipes de Talent'EA aidées de la Boîte à Plessé et d'Iloz à Pipriac, interviennent à domicile dans un délai d'un mois maximum.



### QUEL COÛT ?

Le service est facturé **35 € par heure d'intervention** après déduction d'impôt.

### QUEL DIAMÈTRE ?

Tailles de haies, élagages, branchages divers, le **diamètre maximum de branchage accepté est de 11 cm**. Pour les dimensions supérieures, les équipes peuvent tronçonner et préparer votre bois de chauffage.

### QUELLE UTILITÉ ?

Récupérez un broyat de qualité qui peut être utilisé au jardin (allées, paillage, apport pour le compost...).

## Nos végétaux sont des ressources

**LE MULCHING**

Fini la corvée de vidage du bac, laissez votre pelouse directement sur place. La tonte protège le sol contre la sécheresse.

**LE PAILLAGE**

Feuilles mortes, tonte de pelouse, coquillages concassés, broyat de bois : tous les végétaux sont utilisés pour pailler !

**LA HAIE SÈCHE**

Véritable paradis pour les insectes, elle est également une barrière naturelle contre le vent et un excellent brise-vue. **ÉCONOMIQUE & ÉCOLOGIQUE**

**LE COMPOSTAGE**

En tas au fond du jardin, les végétaux vont se décomposer au fil du temps !



## DES ALTERNATIVES À LA DÉCHÈTERIE

### LE COMPOSTAGE

Tous les biodéchets (déchets alimentaires et végétaux du jardin) peuvent être compostés en respectant quelques règles simples :

- Varier les apports de matières humides (déchets de cuisine, marc de café, tonte fraîche) et sèches (cartons bruns, broyat de bois, tonte sèche, feuilles mortes, sopalin...)
- Conserver une humidité suffisante pour la faune du compost (60%)
- Brasser régulièrement pour éviter les nuisances et réactiver la dégradation de la matière.

### DES QUESTIONS SUR LE COMPOSTAGE ?

Des formations animées par notre maître composteur ont lieu près de chez vous !

Pour plus d'informations ou pour commander un composteur, contactez notre service 02 99 70 34 34 (choix n°1)

ou via le site de REDON Agglomération



ou la page Facebook : Environnement - REDON Agglo

### 2 VOLUMES AU CHOIX

	Moyen 300L	Grand 400L
TARIF :	31 €	38 €
Encadrement au sol (cm) :	100	70
Poids (kg) :	26	32
Exemple : un bo-300 et un bo-400 à 150€		

### LE MULCHING

C'est un principe de tonte de la pelouse, il suffit d'enlever le bac de la tondeuse et de laisser l'herbe sur place. Il est possible également d'acheter un kit mulching à adapter sur la tondeuse. L'herbe coupée permet de préserver l'humidité de la pelouse l'été et donc la vie des sols.

### LA HAIE SÈCHE

C'est un muret de branchages contenus horizontalement entre des piquets enfoncés dans le sol ; une véritable clôture qui s'intègre de façon décorative dans le jardin. Formidable abri pour les différents animaux : insectes, oiseaux, hérisson... la haie sèche favorise la biodiversité au sein du jardin et ne nécessite que peu d'entretien contrairement à une haie classique.

### LE PAILLAGE

Feuilles mortes, pelouse sèche, coquilles d'huîtres, petits branchages, broyat de bois, tout est bon pour pailler les différents espaces du jardin. En effet, un sol n'est jamais nu dans la nature. Le paillage récolté par le broyage peut-être répandu aux pieds des arbres, des haies, des parterres et même sur le potager.

### LE BROYAGE

Enfin, il est possible d'acheter ou louer un broyeur auprès d'enseignes spécialisées, de faire appel à un professionnel ou contacter le service de broyage à domicile. Le broyat peut ensuite être utilisé au jardin pour pailler ou équilibrer les apports dans votre composteur.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :  
contact@redon-agglomeration.bzh - 02 99 70 34 34 choix 1





Transport sur réservation  
**MODE D'EMPLOI**

1 CHOISIR VOTRE TRAJET 2 DÉFINIR VOS HORAIRES 3 RÉSERVER

# SAINT-PERREUX

## CHOISIR VOTRE TRAJET



Sam souhaite partir de «La Vérie» pour arriver à la «Gare SNCF» de Redon à 16h10.

D'OU PARTEZ-VOUS ?

OÙ ALLEZ-VOUS ?

<b>RUE DE L'OUST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme</li> <li>SAINT-PERREUX : Eglise</li> <li>SAINT-JEAN-LA-POTERIE : Centre</li> <li>ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest</li> </ul>
<b>LA VÉRIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme</li> <li>SAINT-PERREUX : Eglise</li> <li>SAINT-JEAN-LA-POTERIE : Centre</li> <li>ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest</li> </ul>
<b>LA GRAË</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme</li> <li>SAINT-PERREUX : Eglise</li> <li>SAINT-JEAN-LA-POTERIE : Centre</li> <li>ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest</li> </ul>
<b>RUE D'ALLAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme</li> <li>SAINT-PERREUX : Eglise</li> <li>SAINT-JEAN-LA-POTERIE : Centre</li> <li>ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest</li> </ul>
<b>ÉGLISE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme</li> <li>SAINT-JEAN-LA-POTERIE : Centre</li> <li>ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest</li> </ul>



Arrêts de proximité (destination et/ou de prise en charge)

Arrêts de prise en charge uniquement

Pôles de correspondance Redon

## DÉFINIR VOS HORAIRES

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS ARRIVER ?

POLES DE CORRESPONDANCES DE REDON

HEURES D'ARRIVÉE À LA GARE*
7:15
8:20
9:20
12:20
16:10
17:10
18:10
-

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS REPARTIR ?

HEURE DE DÉPART DE LA GARE*
-
8:40
9:40
13:30
16:40
17:40
18:40
19:40

\*Les autres pôles de correspondances de Redon sont accessibles avec un écart de quelques minutes.

ARRÊTS DE PROXIMITÉ

HEURES D'ARRIVÉE À L'ARRÊT DE PROXIMITÉ
8:00
9:00
12:00
15:00

HEURE DE DÉPART DE L'ARRÊT DE PROXIMITÉ
10:00
11:00
14:00
17:00



Vous choisissez d'arriver et de repartir selon les horaires ci-dessus



Mireille part de «Église» pour déjeuner chez une amie à Allaire. Elle souhaite arriver à «Gare Routière» à 12h et repartir à 14h. Après étude des disponibilités, le service RED confirme cette réservation. L'horaire de son départ lui est communiqué la veille de son trajet.

## RÉSERVER

Réservation à minima la veille pour le lendemain (centrale ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h).

02 30 24 25 26 | reservation@red.bzh  
www.red.bzh

Informations à indiquer lors de votre réservation :

- > nom et n° de téléphone
- > adresse mail
- > date et heures de déplacements souhaités (voir tableau ci-dessus)
- > arrêt de départ et d'arrivée

Pour toute question ou information supplémentaire : contact@red.bzh



Vous recevez une confirmation de votre trajet par mail ou par SMS.

Votre heure de départ vous sera communiquée la veille de votre trajet.

Rendez-vous au point de départ 5 minutes avant l'heure de passage.

**RED**

Seules en partenariat avec REDON Agglomération



Transport sur réservation  
**MODE D'EMPLOI**

1 CHOISIR VOTRE TRAJET 2 DÉFINIR VOS HORAIRES 3 RÉSERVER

## Le service de Transport SUR RÉSERVATION

Il fonctionne du lundi au samedi et permet d'être pris en charge à un point d'arrêt, et déposé sur l'un des nombreux points accessibles sur le territoire de l'agglomération.

Réserver son trajet par téléphone : 02 30 24 25 26 ou par mail : reservation@red.bzh

La centrale de réservation est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. **Attention, pour le trajet du lundi matin, la réservation doit être faite avant 17h le vendredi précédent.**

Un service en porte à porte est accessible pour les personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion CMI.

Quels arrêts sont à proximité de chez moi ? À quelle heure est fixée l'arrivée à destination ? Toute l'information pratique est à retrouver sur [www.red.bzh](http://www.red.bzh)



## Communiqué de presse

### Parcours Santé

« Bien Vivre Sa Retraite »

Saint-Perreux - 22 janvier

Vivre pleinement sa retraite, c'est savoir prendre du temps pour soi, pour préserver son capital santé et savoir organiser son temps pour s'épanouir dans ses relations et ses différentes activités au quotidien.

En partenariat avec l'association Brain Up, la commune de Saint-Perreux vous proposent de participer au parcours santé « Bien Vivre Sa Retraite ».

Une conférence gratuite et ouverte à tous les seniors aura lieu le jeudi 22 janvier de 14h à 16h au Complexe De L'Oust, rue de la Mairie 56350 Saint-Perreux. Cette conférence introduira comment être acteur de sa santé.

A l'issue de cette conférence vous pourrez vous inscrire à un atelier gratuit de 6 séances de 2 heures sur les thématiques suivantes : entraîner sa mémoire utilement, prendre soin de soi par l'alimentation, préserver son sommeil, mobiliser et tonifier son corps, s'épanouir dans ses relations sociales et familiales... Conçue de manière ludique et pragmatique, chaque séance est l'occasion de discuter en groupe et d'être conseillé par des professionnels de santé (psychologue, diététicienne).

Les ateliers sont prévus les jeudis : 5-12 février + 5-12-19-26 mars de 10h à 12h

Ce parcours est gratuit et le nombre de places est limité pour les ateliers, les inscriptions se feront à la fin de la conférence.

Renseignements pour la conférence à la mairie au 02 99 71 19 81 ou [mairie-st-perreux@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-perreux@wanadoo.fr)

Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne.

©Copyright Brain Up Association®

**Et si être retraité c'était préserver sa santé ?**

**ATELIER BIEN VIVRE SA RETRAITE**

**Gratuit**

**Conférence 22 janvier 2026 • de 14h à 16h**  
**Suivi d'un atelier de 6 séances, tous les jeudis**  
**Complexe De L'oust, rue de la Mairie à Saint-Perreux**

Renseignements auprès de la Mairie :  
 02 99 71 19 81 / [mairie-st-perreux@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-perreux@wanadoo.fr)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PARTICIPER AUX ACTIONS SANTE PROCHES DE CHEZ SOI

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Redon et REDON Agglomération mettent en place « ActionSanté », une plateforme numérique qui recense les actions en prévention et promotion de la santé sur le Pays de Redon.

Issue de réflexions portées dans le cadre du Contrat Local de Santé 2 du Pays de Redon, elle est portée par la CPTS Pays de Redon et REDON Agglomération et soutenue par l'Agence Régionale de Santé Bretagne à hauteur de 12 120 euros.

Son objectif est de rendre plus lisible l'offre de prévention collective sur le territoire aux habitants et aux professionnels de santé. Qu'il s'agisse d'ateliers pour les parents, de réunions d'information et d'échanges autour de la nutrition et l'alimentation durable, d'offres de dépistage, de groupes de parole..., ActionSanté recense les lieux et dates des prochaines animations sur le Pays de Redon !

Le site internet est composé de deux parties :

- Une partie dédiée aux actions de prévention et promotion de la santé qui sont organisées par catégorie : nutrition, personnes âgées, activité physique, ...
- Une autre partie qui présente les structures proposant une ou plusieurs action(s) de prévention et promotion de la santé

**ActionSanté, un outil supplémentaire pour prendre soin de sa santé !**

La plateforme ActionSanté est disponible sur [www.cptspaysdederon.fr/actionsante/](http://www.cptspaysdederon.fr/actionsante/).

Contacts presse

Hélène LE BRUN  
[h.lebrun@redon-agglomeration.bzh](mailto:h.lebrun@redon-agglomeration.bzh)

Mathilde BOUTET  
[cm.cptspaysdederon@gmail.com](mailto:cm.cptspaysdederon@gmail.com)

## Camion de prévention, le MarSOINS



Le camion de prévention, le MarSOINS, sillonne le Pays de Redon depuis avril 2023 afin de proposer des dépistages et entretiens individuels avec des professionnels de santé.

Le MarSOINS est une initiative citoyenne portée par une association et une équipe de bénévoles (professionnels de santé, accueillant-e-s, chauffeurs-chauffeuses).

Les personnes accueillies par l'équipe du MarSOINS depuis son lancement ont pu bénéficier de conseils et messages de prévention, d'orientation vers des soins, de relais vers les partenaires du territoire selon les besoins identifiés (CPTS, CPAM, ou autres acteurs du champ médico-social ou social).

N'hésitez pas à consulter le planning et venir nous rencontrer. Vous serez accueillis, écoutés, conseillés et orientés par des professionnels et des personnes soucieuses de votre santé et de votre bien-être.

**C'est gratuit, sans RDV et anonyme !**

# LES AIDES FINANCIÈRES DE REDON AGGLOMÉRATION POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE L'ASSAINISSEMENT

REDON Agglomération a mis en place des dispositifs d'aides financières avec l'association de différents financeurs dans le but d'apporter un meilleur service aux usagers, de limiter l'impact des rejets domestiques vers le milieu naturel et de s'assurer que les eaux usées soient correctement traitées conformément à la réglementation en vigueur.

**En cas de demande d'information complémentaire :**  
Service Eau et Assainissement de REDON Agglomération  
au 02 99 70 34 34 (Choix n°2)  
ou par mail : eau.assainissement@redon-agglomeration.bzh

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Critères d'attribution

- Pour qui ?** Propriétaire
- Dans quel cas ?** Branchement non conforme (exemple : mauvais raccordement au réseau, mélange eaux usées et eaux pluviales, absence de tabouret de branchement...)
- Revenus ?** Aucun critère de revenus pour cette aide

Financeurs



### MONTANT D'AIDE

50% du montant des travaux  
(pour un montant de travaux plafonné à 9 350 €)

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Critères d'attribution

- Pour qui ?** Propriétaire / occupant en résidence principale
- Dans quel cas ?** « Installation non conforme » ou « absence d'installation » + risque sanitaire et / ou environnemental avéré
- Revenus ?** Ressources « très modeste » selon le barème de l'ANAH\*

MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES (€) Barème 2025 - ANAH	
NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE
1	17 173€
2	25 115€
3	30 206€
4	35 285€
5	40 388€
Par personne supplémentaire	+5 094€

\*Agence Nationale de l'Habitat

- Autres critères** Logement de plus de 15 ans  
Mise en place d'une installation sans consommation d'énergie (hors poste de relevage et sauf contraintes techniques justifiées)

Financeurs



### MONTANT D'AIDE

20% du montant des travaux  
(pour un montant de travaux plafonné à 10 000 €)  
+ aide complémentaire de l'ANAH (sous certaines conditions et selon la localisation du bien, d'un montant équivalent à celui attribué par REDON Agglomération)

### AUTRE AIDE CUMULABLE

Éco-Prêt à Taux Zéro (voir auprès de l'organisme bancaire)

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Direction de l'environnement  
02 99 70 34 34  
www.redon-agglomeration.bzh



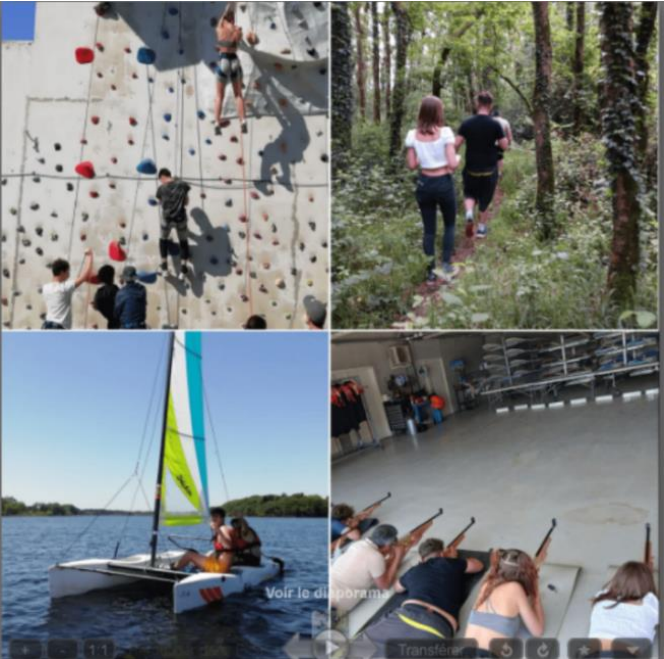
## Mission locale

### La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches.

Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets.

C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires. Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint Perreux, un conseiller est joignable à la Mission locale au **02.99.72.19.50**.



### Emploi : Des activités pour développer ses compétences

Activités sportives, sorties culturelles, séjours en groupe, ateliers créatifs... Ces temps de respiration permettent de sortir du quotidien, de se dépasser et d'expérimenter de nouvelles façons d'agir.

Chaque expérience contribue à révéler des compétences clés attendues aussi dans le monde du travail : persévérance, coopération, adaptation, motivation, esprit d'équipe. Elle participe aussi à développer la confiance en soi.

C'est ainsi que grâce aux activités mis en place durant l'année, chacune et chacun se sent plus en confiance et légitime pour élaborer son projet professionnel et de vie.

Ces actions complètent l'accompagnement global proposé par la Mission Locale : emploi, formation, logement, mobilité, santé, citoyenneté...

### Être accompagné après la scolarité

Après leurs études, la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, afin de trouver des solutions et de construire ensemble un projet d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi un large panel de services est proposé sur le territoire :

- Découverte de métiers, recherche d'emploi, accès à la formation, stages
- Conseils pour accéder à un logement
- Solutions de mobilité pour les déplacements du quotidien
- Aides financières pour passer le permis ou concrétiser un projet
- Informations sur la santé et le bien-être
- Apprentissage de la gestion budgétaire
- Activités sportives, culturelles ou de loisirs

L'objectif est de faciliter l'autonomie et de permettre à chaque jeune de trouver sa place.

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.



Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple :

appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine  
3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX  
Tél : 02 99 72 19 50 - Site : [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

HORAIRES D'OUVERTURE :  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### Carte du territoire



Mission locale  
du Pays de Redon  
et de Vilaine

# VIE ASSOCIATIVE

## Vide-Greniers

Le traditionnel vide-greniers, organisé et animé par l'APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis de l'école publique Victor Hugo) a une nouvelle fois rencontré un beau succès, le dimanche 5 octobre !



Près de 100 exposants se sont installés sur près de 600 mètres linéaires, venus de Saint-Perreux et des communes voisines pour proposer objets, vêtements et trésors en tout genre.

Cet événement, devenu incontournable, n'aurait pas pu avoir lieu sans la mobilisation d'une équipe dynamique de parents d'élèves. Ces bénévoles ont donné de leur temps tout au long du week-end – et même bien avant – pour assurer la réussite de cette journée conviviale.

Le public est venu nombreux profiter de cette ambiance chaleureuse, faire de bonnes affaires et partager un moment d'échange et de bonne humeur.



## APEL Ecole Saint-Joseph

### Projet de végétalisation à l'école Saint-Joseph

Dans le cadre de sa démarche de végétalisation, l'école Saint-Joseph de Saint-Perreux poursuit son engagement pour un environnement plus vert et accueillant au bénéfice des élèves. Lors de la réunion du 23 octobre 2025, le groupe de travail a défini plusieurs projets pour les années à venir, en concertation avec l'équipe enseignante.

Pour l'année scolaire 2025-2026, un espace convivial sera aménagé autour de l'arbre central de la cour, avec un banc circulaire en bois et une zone engazonnée favorisant le développement de la végétation.

Des plantations d'arbres fruitiers sont également prévues le long de la rampe de la classe des maternelles afin de créer des zones d'ombre naturelles et d'initier les enfants à la découverte de la nature. A plus long terme, l'école envisage l'installation d'une cabane en osier et d'une pergola sur l'espace de jeux, pour offrir aux enfants de nouveaux lieux de détente et de partage en plein air.

Ce projet illustre la volonté de l'école de favoriser le bien-être des élèves tout en les sensibilisant à la préservation de l'environnement. Une belle démarche éducative et écologique au cœur de la vie scolaire de Saint-Perreux.



## Photo-Club

L'été 2025 a été marqué par une exposition photographique unique à Saint-Perreux, mettant en lumière des portraits d'individus de la commune. Organisée par le Photo-Club local, cette exposition a attiré de nombreux visiteurs. Les photographies, exposées dans le hall de la mairie ont suscité des échanges chaleureux entre les photographes et la population. Grâce à cet événement, le Photo-Club de Saint-Perreux a réussi à se faire connaître. Cette exposition nous encourage à persévérer dans le domaine de la photo, inspirant à la fois les amateurs et les passionnés.

À la clôture de l'exposition, chaque cadre a été remis à la personne qui a servi de modèle, un cadeau qui a été très apprécié. Ce franc succès laisse présager d'autres initiatives culturelles à venir, promettant de belles découvertes pour les habitants.



Le Photo-Club de Saint-Perreux est ravi d'annoncer le lancement de ses nouveaux comptes sur Facebook et Instagram ! Ces plateformes permettront de partager notre passion pour la photographie, de mettre en avant les talents de nos membres et d'interagir avec un maximum de personnes. Vous pourrez y découvrir nos dernières créations, suivre nos projets en cours. Rejoignez-nous sur ces réseaux sociaux pour rester connectés et échanger sur notre passion de la photographie.

**Facebook :** <https://www.facebook.com/photoclubstperreux> et **Instagram :** <https://www.instagram.com/photoclubsaintperreux/>

## FC St-Perreux

Maxime DELBOURG succède, au poste de Président, à Anthony DESNÉE que nous remercions chaleureusement pour son engagement et son dévouement envers le club pendant toutes ces années. Anthony restera aux côtés de l'équipe comme vice-président, afin de continuer à faire vivre la passion du football au sein du club.

Nous souhaitons la bienvenue à Maxime et lui adressons tous nos vœux de réussite au sein de ses nouvelles fonctions !

### Soirée Couscous-Choucroute du FC Saint-Perreux : Un beau moment de convivialité

Le samedi 22 novembre soir, le FC Saint-Perreux a organisé sa désormais traditionnelle soirée couscous-choucroute, suivie d'une ambiance festive assurée par un DJ. Plus de 150 personnes ont répondu présent, mêlant nouveaux participants et habitués fidèles, venus partager un moment chaleureux autour d'un repas généreux.

Le club proposait également des repas à emporter, très appréciés, avec 80 parts distribuées.

Un grand merci aux nombreux bénévoles, mobilisés aussi bien en amont pour la préparation que le lendemain pour le rangement. Leur engagement et leur efficacité ont largement contribué à la réussite de cette soirée.

Avant l'ouverture du bal, notre nouveau président a pris la parole pour adresser quelques mots aux participants, saluant la dynamique du club et l'importance de ces moments de partage.

Cette soirée placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver, restera un beau souvenir pour l'ensemble des participants. Rendez-Vous à la prochaine édition !

## A.G.E. Association Gymnastique d'Entretien

L'AGE a repris ses activités le 8 septembre (Gym d'entretien, Gym tonique, Cardio, Interval Training, Yoga, Pilates et Badminton). Elle compte à ce jour 267 adhérents.

Il est toujours possible de s'inscrire pour les activités ci-dessous sauf Pilates et Yoga (nombre limité) :

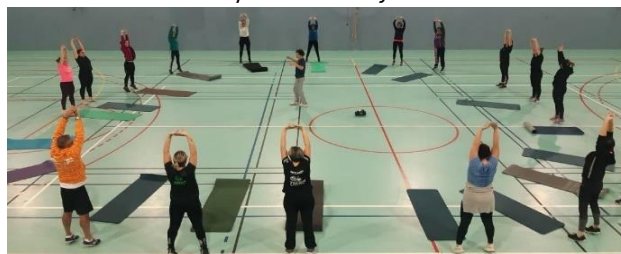
Interval Training Lundi 19h15/20h15 – Gym d'entretien Mercredi 11h/12h – Cardio Training Mercredi 19h/20h –

Gym Tonique Jeudi 20h-21h – Badminton Jeudi 18h/19h45 et Dimanche 10h/12h

Cette année nous avons 5 cours de Pilates. 2 le lundi soir, animés par Katy (animatrice GESPER) et 3 le mercredi, encadrés par Camille (professeur indépendant).

Les cours de Yoga des mercredis et jeudis matin sont animés par Alice (professeure indépendante)

Pour tout renseignement ou contact : [agestperreux@laposte.net](mailto:agestperreux@laposte.net) ou **06 98 56 04 55** - *N'hésitez pas à nous rejoindre !*



## ASL Association Sports Loisirs

Toutes les semaines, il est proposé diverses activités :  
Aquarelle, art floral, atelier mémoire, couture, danse bretonne, danse country, danse de salon, jeux de cartes (belote et tarot), marche active, palets, pétanque, tennis de table, tricot, vannerie.



Tous les jeudis matin, la section « marche douce » retrouve les chemins du halage de la région. Forte d'une vingtaine d'adhérents, avec pour mot d'ordre « convivialité et bonne humeur », cette section se veut inclusive afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'offrir un bol d'air et un sain effort en respectant les capacités de chacun.

Depuis le mois de septembre, une activité chorale est proposée. La cantate du canal a démarré l'année avec succès grâce à l'enthousiasme de ses choristes et de sa cheffe de chœur.

Deux groupes répètent le lundi matin à 10h30 et le mardi soir à 20h autour d'un répertoire commun de chansons françaises et de canons.

Vous pourrez les écouter lors des fêtes de l'été, et si vous ne pouvez pas attendre, n'hésitez pas à les rejoindre !



### Planning des activités

Jours	Activités	Horaires & Lieu
Lundi	Aquarelle	14 h / 16 h 30 - Espace Pereg
	Chorale	9 h 15 / 10 h 45 - Espace Pereg
	Palets	14 h / 16 h - Ancien Hangar municipal
Mardi	Belote, tarot	14 h / 17 h 30 - Espace Pereg
	Tennis de table	19 h / 20 h 30 - Salle de Sports
	Danse country	19 h / 20 h 30 - Salle socioculturelle
	Chorale	20 h / 21 h 30 - Espace Pereg
Mercredi	Tricot	17 h 30 / 19 h - Espace Pereg
	Danse bretonne (1 <sup>er</sup> mercredi du mois)	20 h / 22 h - Salle socioculturelle
	Art floral (2 cours - 1 fois par mois)	16 h 30 / 18 h - 18 h 30 / 20 h - Espace Pereg
	Danse de salon	Cours débutant : 19 h 15 - 20 h 15 Cours intermédiaire : 20 h 15 - 21 h 15 - Salle socioculturelle
	Atelier mémoire (1 fois par mois)	14 h / 16 h 30 - Espace Pereg
Jeudi	Marche douce	9 h / 10 h 30 - RDV Parking Complexe de l'Oust
Vendredi	Marche active	9 h / 12 h - RDV Parking Complexe de l'Oust
	Couture (tous les 15 jours)	9 h / 12 h - Espace Pereg
	Vannerie (Novembre à Mars) - <u>Complet</u>	14 h / 18 h - Espace Pereg
	Pétanque	14 h / 17 h - Boulodrome

Si des activités vous intéressent, retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie ou transmettez un mail : [asl56@laposte.net](mailto:asl56@laposte.net)

## UTILISATION DES MEDIAS DE LA COMMUNE

### Synthèse des résultats de l'enquête

#### Supports privilégiés

Le **Bulletin municipal** (52 réponses) et **IntraMuros** (45 réponses) dominent largement les préférences des habitants.

#### Accessibilité

**76% des répondants** n'ont pas de difficultés à accéder aux Informations communales, signe d'une bonne couverture.

#### Nouveaux supports

La majorité (**29 personnes**) n'est pas favorable à de nouveaux supports, suggérant une satisfaction avec l'existant.

#### Profil des répondants

Les **61-75 ans** représentent 54% des réponses, indiquant une forte participation des seniors à l'enquête.

#### En conclusion :

Le sondage montre que le bulletin municipal et IntraMuros sont les supports les plus utilisés pour s'informer sur l'actualité de la commune.

Une majorité des répondants est favorable à être informée plus régulièrement, avec une préférence pour IntraMuros et le Bulletin Municipal.

Les difficultés d'accès aux informations restent limitées.

La tranche d'âge principale des participants se situe entre 61 et 75 ans.

*Vous pouvez consulter le détail des résultats du sondage avec graphiques pour chaque item sur le site de la commune [saint-perreux.fr](http://saint-perreux.fr)*

#### Réponse à des questions revenues à plusieurs reprises :

-Pourquoi les comptes-rendus des Conseils municipaux n'apparaissent plus ?

Dans le bulletin de Juin 2023, il a été spécifié le changement du Bulletin Municipal suite à restriction de budget : il ne paraîtrait que deux fois et que les comptes-rendus de CM n'y seraient plus retranscrits. (Ils sont consultables sur le site de la commune ainsi qu'en mairie.)

-Pourquoi les Demandes Préalables et les Permis de Construire ne sont plus détaillés ?

La diffusion des Demandes Préalables et Permis de Construire en mairie doit respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), notamment en protégeant les données personnelles et en assurant leur sécurité. Les collectivités doivent mettre en place des mesures techniques et organisationnelles pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées.

**Saint-Perreux**  
**19 Décembre 2025**

**Rendez-vous  
de Noël**  
**19h00**



**Devant le Complexe  
de l'Quist**

Balade à la recherche de la cabane du Père Noël

Photo avec le Père Noël

Vin chaud, chocolat chaud offerts par la municipalité

Restauration sur place

Animation musicale

Organisé par la municipalité

02 99 71 19 81

